



école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy

Journée d'étude UNESCO Patrimoine mondial

17 mai 2018
Nancy
France



**Site Boffrand
de l'école
d'architecture de
Nancy**

1 avenue Boffrand
Nancy



**Programme
Informations**
[www.nancy.archi.fr/
fr/lhac-unesco.html](http://www.nancy.archi.fr/fr/lhac-unesco.html)

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial : quelles connaissances scientifiques et compétences professionnelles afin d'œuvrer au repérage, au projet et à la gestion des biens patrimoniaux ?

Une journée d'étude proposée par le

**Laboratoire d'histoire
de l'architecture contemporaine**

EA7490 LHAC

en partenariat avec la DRAC Grand Est
et l'Association des biens français du patrimoine mondial

Comité d'organisation

Joseph Abram, enseignant-chercheur au LHAC

Lorenzo Diez, directeur de l'école d'architecture de Nancy

Pierre Maurer, doctorant au LHAC

LHAC

Laboratoire d'histoire
de l'architecture contemporaine



ARCHITECTURE NANCY



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



métropole
Grand Nancy

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial

Quelles connaissances scientifiques et compétences professionnelles afin d'œuvrer au repérage, au projet et à la gestion des biens patrimoniaux ?

Le patrimoine mondial, un contexte national et international en évolution

La récente loi Liberté de la création, architecture et patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016 témoigne d'une nouvelle ambition en France concernant les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial. En particulier, l'article 74 de cette loi souligne l'obligation de la mise en œuvre d'un plan de gestion du bien concerné : « Pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien, un plan de gestion comprenant les mesures de protection, de conservation et de mise en valeur à mettre en œuvre est élaboré conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales concernées, pour le périmètre de ce bien et, le cas échéant, de sa zone tampon, puis arrêté par l'autorité administrative».

La législation renouvelle ainsi les outils réglementaires français de protection des ensembles patrimoniaux architecturaux, urbains et paysagers. La création des sites protégés remarquables, les plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine et la reconduction des plans de sauvegarde et de mise en valeur peuvent être liés aux biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial et en constituer des outils opérationnels.

Par ailleurs, dans le monde, le nombre de candidatures (ou projets de candidature) à une inscription sur la liste du patrimoine mondial ne cesse d'augmenter. La majorité des États parties de l'UNESCO tiennent à jour une liste indicative de biens qu'ils ont l'intention de proposer à l'inscription dans les années à venir. Chaque État reçoit régulièrement des candidatures émanant des territoires. Ces candidatures posent de façon critique la question de la définition de la valeur universelle exceptionnelle du bien considéré.

Dans cette optique d'évolution des processus de mise en patrimoine et de la gouvernance des biens patrimoniaux, le contexte de l'année 2018 déclarée année européenne du patrimoine culturel nous invite à proposer un espace d'échanges et de discussions, fondé sur le partage d'expériences, pour dresser un état des connaissances et des compétences professionnelles impliquées dans ces processus. Cet état de l'art et sa mise en perspective critique pourront alimenter utilement de futures pistes de recherches et des contenus d'enseignements et de formations afin de répondre aux enjeux du patrimoine mondial. C'est dans cette perspective que le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (EA7490) propose cette première journée d'étude.

17 mai 2018
LHAC
(EA 7490)
Nancy

Joseph Abram
Lorenzo Diez
Pierre Maurer

Programme prévisionnel

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Quelles connaissances scientifiques et compétences professionnelles afin d'œuvrer au repérage, au projet et à la gestion des biens patrimoniaux ?

9H00 ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA JOURNÉE

9H20

SESSION 1

Les outils de protections réglementaires : articulation, application et mise à jour.

(présidente de session : Aurélie Husson)

Élaboration et suivi d'un outil de protection réglementaire dans le périmètre d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO : quels enjeux et outils spécifiques en France et dans le monde ? Quelles complémentarités avec le plan de gestion ? Quels résultats dans la gestion et de la vie d'un bien ? Les usages actuels et futurs du bien, la création architecturale contemporaine ainsi que les problématiques soulevées par la conservation, la réhabilitation et la transformation des édifices dans les périmètres protégés peuvent ici être abordés.

Communication 1

Patrimoine mondial et protection de l'environnement, l'exemple de Völklingen (Allemagne)

Julia Gartner-Negrin, Ministère de la Culture (France)

Axel Böcker, Gouvernement de la Sarre (Allemagne)

Communication 2

La modification du Site Patrimonial Remarquable de l'ancienne Juridiction de Saint-Emilion : reconsidérer l'outil réglementaire au regard des principes fondateurs de la VUE (France)

Romain Gallitre, Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais (France)

Sonia Fontaine, Agence Sonia

Fontaine (France)

11H00

SESSION 2

Le plan de gestion : modèle de gouvernance et d'appropriation.

(président de session : Pierre Maurer)

Élaboration et animation d'un plan de gestion *a priori* ou *a postériori* de l'inscription d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO : quelles méthodes d'élaboration ? Quelles innovations en matière d'outils, d'actions et de suivi ? Des retours ainsi que des comparaisons sur la méthode de construction d'un plan de gestion seront les bienvenus.

De plus, il sera intéressant de comprendre comment les services des municipalités ou de l'État sont structurés pour mener à bien ce travail de gouvernance et quels moyens de communication sont mis en œuvre pour faciliter l'appropriation.

Communication 3

Le patrimoine ibadite de la vallée du M'Zab : Action publique et politiques de sauvegarde (Tunisie)

Houda Ben Younes, École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (Tunisie)

Communication 4

Plan de gestion : un fondement à l'action, un référentiel commun pour une responsabilité partagée ? Une comparaison entre le site du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais et le Val de Loire-Patrimoine Mondial (France)

Laura Verdelli, Université de Tours (France)

Isabelle Longuet, Mission Val de Loire (France)

Communication 5

World Heritage Sites and Tourism. The Case Study of Cinque Terre (Italy)

Viola Bertini, University of Venice (Italy)

14H00

SESSION 3

La valeur universelle exceptionnelle, une valeur à définir : enjeux et méthode.

(présidente de session : Hélène Vacher)

Repérages et élaboration d'un projet d'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO : quelle démarche scientifique mener ? Comment faire émerger la valeur universelle exceptionnelle ? En quoi ce travail repose sur des connaissances et des savoir-faire spécifiques ?

Il s'agira également d'interroger la démarche de reconnaissance préliminaire à une inscription sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO : en quoi est-ce significatif pour une collectivité qui s'engage dans cette démarche, au regard des outils de protection et de valorisation existants ?

Communication 6

Valeur universelle exceptionnelle, risques et potentiels

James David White, Naoh (Royaume-Uni)

Communication 7

L'élaboration de propositions d'inscriptions au patrimoine mondial : l'approche méthodologique de CRAterre

Sébastien Moriset, CRAterre – ENSA Grenoble (France)

Communication 8

Définition de la VUE de Tanger et approche comparative

Philippe Revault, ENSA Paris la Villette (France)

Echanges & pause

Echanges & pause méridienne

Echanges & pause

16H00 / TABLE RONDE

Imaginaires collectifs et limites du patrimoine mondial : former des experts, pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

(président de session : Lorenzo Diez)

Cecile Olive-Garcia, Conseil départemental du Puy-de-Dôme (France)
Barbara Rief-Vernay, Université Technique de Vienne (Autriche)
Francesco Bandarin, ancien directeur du patrimoine mondial à l'UNESCO
Claudine Deom, Université de Montréal (sous réserve)
Mickaël Colin, Directeur adjoint Grahall

17H30 / CONCLUSIONS-PERSPECTIVES

Paolo Ceccarelli, Université de Ferrare (Italie)

17 mai 2018

LHAC
(EA 7490)
Nancy

Joseph Abram
Lorenzo Diez
Pierre Maurer

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial

Quelles connaissances scientifiques et compétences professionnelles afin d'œuvrer au repérage, au projet et à la gestion des biens patrimoniaux ?

17 mai 2018

LHAC
(EA 7490)
Nancy



Informations

fiona.zingarelli@nancy.archi.fr



Inscriptions

Inscription obligatoire et gratuite (nombre de places limité)

www.nancy.archi.fr/fr/lhac-unesco.html



Site Boffrand

de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy

1 avenue Boffrand / Nancy